

# De l'examen psychologique au projet thérapeutique

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P8PEEPP

## Présentation

---

Connaissance des principaux contextes d'évaluation clinique rencontrés en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée : choix des instruments en fonction de la nature du motif de consultation et de la demande du patient et/ou du prescripteur de l'examen psychologique (psychologue, psychiatre, médecin d'autre spécialité, etc.). Connaissance de l'intérêt et des limites des différents instruments d'évaluation psychologique : tests de niveau, questionnaires d'auto- et d'hétéro-évaluation et méthodes projectives. Synthèse des apports des différents instruments dans une perspective de diagnostic et d'indication de prise en charge (projet thérapeutique individualisé). Sensibilisation à l'effet thérapeutique de l'examen psychologique (travaux de S. Finn). Initiation à la rédaction du compte rendu d'examen psychologique.

## Objectifs

---

L'objectif est de savoir synthétiser les informations issues des différentes évaluations (test, questionnaires, entretiens, observation, projectifs). Savoir élaborer des hypothèses diagnostiques et le projet thérapeutique. Savoir effectuer les recherches nécessaires à l'orientation des usagers.

## Évaluation

---

Validation : examen standard, dérogatoire et session 2 : une épreuve écrite d'une durée de 3 heures.

L'examen se déroulera durant la période des examens selon le calendrier universitaire.